ne.ch
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

CHANCELLERIE D'ÉTAT
BUREAU DE LA COMMUNICATION

Mme Séverine Despland nommée Chancelière d'Etat par le Conseil d'Etat

Lors de sa séance du lundi 1er novembre 2010, le Conseil d'Etat a nommé avec effet immédiat Mme Séverine Despland, 37 ans, en qualité de chancelière d'Etat. Mme Séverine Despland occupe depuis 10 ans la fonction de secrétaire générale de la chancellerie d'Etat de la République et Canton de Neuchâtel. Elle succède à Mme Monica Engheben, qui a quitté ses fonctions au 31 octobre 2010. Le poste de secrétaire générale de la chancellerie d'Etat sera remis au concours prochainement.

Domiciliée à Bevaix, mariée et mère d'un enfant, Mme Séverine Despland est au bénéfice d'un diplôme d'économiste d'entreprise, option marketing, de la Haute Ecole de Gestion du canton de Neuchâtel, et d'un diplôme postgrade HES-SO en économie publique de la Haute Ecole de Gestion du canton de Vaud.

Depuis le 1er janvier 2001, elle occupe la fonction de secrétaire générale de la chancellerie d'Etat, en charge notamment de la gestion du personnel des services rattachés à la chancellerie d'Etat, soit le Service du Grand Conseil et le Service du matériel et des imprimés, de la direction générale du secrétariat, de l'application de la loi sur les droits politiques et de l'organisation des scrutins fédéraux, cantonaux et communaux.

Dans le cadre de ses fonctions, Mme Séverine Despland a également collaboré étroitement à la préparation des budgets du Grand Conseil, du Conseil d'Etat et de la chancellerie d'Etat, ainsi qu'à la rédaction de différents rapports. Elle a également conduit des projets-clés, à l'instar de la mise sur pied du vote par correspondance généralisé, ainsi que le projet de vote électronique et celui du Guichet unique. Elle a par ailleurs siégé au sein de plusieurs commissions et groupes de travail au niveau cantonal, intercantonal et suisse.

Son excellente connaissance de l'administration cantonale neuchâteloise et tout particulièrement de l'état-major du Conseil d'Etat, mais également des institutions politiques suisses, ainsi que sa vaste expérience du fonctionnement des exécutifs et des législatifs cantonaux, sa capacité à gérer une entité publique, ont convaincu le Conseil d'Etat de nommer Mme Séverine Despland à la haute fonction de chancelière d'Etat.

Neuchâtel, le 2 novembre 2010